



# Evaluation !!!

## « Leadership Model » : Ce que nous vous avons évité !

La CFDT du Groupe CDN est intervenue pour empêcher la confusion entre les valeurs humaines et les compétences professionnelles, dans le cadre de l'évaluation annuelle.

### **Que voulait faire la Direction du Groupe CDN ?**

- Sous couvert d'intégrer les valeurs d'« esprit d'équipe », d'« innovation », de « responsabilité » et d'« engagement » de la Société Générale, il s'agissait de modifier l'évaluation annuelle (= EPDI) en intégrant des critères dits comportementaux,
- Obliger chaque salarié à une autoévaluation sur des points tels que le « courage », l'« exemplarité », l'« empathie », la capacité à « contester les décisions du manager », ...qui sont hautement subjectifs,
- Et enfin, s'assigner des objectifs par rapport à ces valeurs.

### **Pourquoi la CFDT du Groupe CDN a dit NON ?**

- Les évaluations professionnelles ont pour vocation d'évaluer le travail accompli sur la base de critères vérifiables, quantifiables et objectifs,
- Il ne saurait être question d'auto-évaluation, encore moins en lien avec des objectifs à se fixer sur des caractéristiques telles que « faire preuve de courage », « faire preuve d'empathie », parce qu'elles relèvent du subjectif et de la conscience individuelle,
- Dans l'EPDI, il est illégal d'évaluer (a fortiori de s'auto-évaluer) sur des valeurs morales invérifiables et par essence subjectives.

### **L'intervention de la CFDT du Groupe CDN a permis que soient retirés de l'EPDI :**

- L'autoévaluation ou l'autodiagnostic ;
- Les objectifs sur les valeurs « esprit d'équipe », « innovation », « responsabilité » et « engagement » ;
- Toutes notions subjectives.

**L'affirmation des valeurs par le Groupe CDN sera donc simplement rappelée en début d'EPDI.**

### **En outre, la CFDT de la Banque Courtois demande :**

- Que le paragraphe « les valeurs du groupe » dans l'EPDI soit bien estampillé FACULTATIF à l'identique du chapitre « Contexte professionnel »,
- Que l'échange sur ce thème, s'il a lieu, ne fasse l'objet d'AUCUN ECRIT, comme la Direction s'y est engagée en réunion de CHSCT.

**Vos  
représentants  
CFDT**

**Michèle Bleuse**  
05 61 10 82 35

**Manissa Bournier**  
04 68 35 92 16

**Jean-Luc Barre**  
05 62 93 92 14

**Sophie Bellal**  
05 61 10 84 40

**Jonathan Huez**  
05 57 81 40 46

**Florence Navarrot**  
05 59 82 51 61

**Permanence  
TOULOUSE**  
05 61 10 82 35  
06 83 11 98 60



-Comment vouloir évaluer un niveau « de coopération et de solidarité »\* alors que les salariés, les agences, les filiales sont mis en concurrence les uns avec les autres !!!

-Comment prôner la valeur dite « esprit d'équipe »\* alors qu'elle est incompatible avec des missions individuelles, des objectifs individuels, des évaluations par définition individuelles, des reconnaissances salariales uniquement individuelles !!!

(\* cf. dossiers adressés aux CHSCT)

## L'EPDI : Evènement programmé et important à préparer

### Nos rappels :

\*Selon l'article 36 de la Convention Collective, cette évaluation doit permettre :

- D'analyser objectivement l'adéquation entre les exigences du poste, les compétences du salarié et les moyens alloués par l'entreprise,
- D'apprécier ses performances et ses besoins en formation,
- De suivre l'évolution de sa qualification professionnelle,
- D'évaluer son parcours professionnel, ses niveaux de salaire et de classification.

\*Les salariés sont soumis à une obligation d'activités mais pas à une obligation de résultats.

### Nos conseils :

- **Préparez** votre entretien (qui doit être fixé au moins 8 jours avant),
- Demandez des **formations** (recueil et/ou hors-recueil) vous permettant de vous adapter et d'évoluer ; l'accès à la formation professionnelle est un droit, demandez à votre hiérarchie de le matérialiser,
- Prenez le temps nécessaire pour **discuter** chaque point du support d'évaluation, et refuser tout simulacre d'appréciation,
- **L'appréciation de la performance** doit tenir compte des événements qui ont influé sur l'activité de l'année (maladie, absences de collègues, mutation, conjoncture économique, ambiance et relationnel dans votre unité, etc),
- Votre performance mérite une **reconnaissance salariale** (augmentation et/ou prime), à ce titre n'hésitez pas à indiquer vos prétentions dans l'encart qui vous est réservé,
- En ce qui concerne **la détermination des objectifs de l'année à venir**, n'entérinez pas des objectifs irréalistes et n'hésitez pas à préciser par écrit que votre signature ne valide ni l'appréciation, ni ces objectifs.



**BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT – A RETOURNER A LA CFDT PERMANENCE TOULOUSE :**

33 RUE DE REMUSAT 31000 TOULOUSE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

AGENCE OU SERVICE : \_\_\_\_\_ POSTE OCCUPE : \_\_\_\_\_

DECIDE D'ADHERER A LA CFDT A COMPTER DU : \_\_\_\_\_ SIGNATURE

